



LES OUTRE-MER À L'HONNEUR : RETOUR SUR LE 43E CONGRÈS DE L'A.N.E.L.



SOUTENONS NOS AMIS MAHORAI :

Face à l'urgence, l'A.N.E.L. appelle à une mobilisation solidaire de l'ensemble des collectivités littorales. Plus d'informations sur :

www.anel.asso.fr/2024/12/18/solidarite-avec-mayotte-mobilisons-nous-face-au-cyclone-chido/

Du 2 au 6 décembre 2024, l'Association Nationale des Elus des Littoraux a organisé son 43e congrès au Gosier, en Guadeloupe, sous le thème « Les Outre-mer en première ligne, France littorale 2100 ». Cet événement a rassemblé près de 250 participants, parmi lesquels des élus locaux, des experts, des responsables d'administrations nationales et des personnalités politiques de premier plan, dont le ministre de la Mer et de la Pêche, Fabrice Loher. Véritable temps fort pour les territoires littoraux, ce congrès a permis de mettre au cœur des débats les spécificités et les enjeux des Outre-mer, trop souvent relégués en marge des priorités nationales.

Durant ces quatre jours, les congressistes ont examiné les grands défis des littoraux à travers une approche mêlant analyse stratégique et échanges constructifs. L'atelier consacré au Zéro Artificialisation Nette (ZAN) a notamment permis de présenter les travaux approfondis menés par notre association. Ceux-ci ont abouti à des propositions concrètes visant à adapter la mise en œuvre du ZAN aux spécificités des territoires littoraux. Les débats ont également permis de pointer quelques ajustements législatifs nécessaires, notamment pour garantir un équilibre entre préservation de l'environnement et développement économique des collectivités littorales.



Fabrice Loher
Ministre délégué chargé de la Mer et de la Pêche

Un autre temps fort a été consacré à l'application de la loi Littoral. Les élus et acteurs présents ont partagé des retours d'expérience sur des cas emblématiques, mettant en avant des solutions pour mieux intégrer cette réglementation dans les projets d'aménagement. Des recommandations ont émergé, comme la nécessité de clarifier certains critères d'application de la loi et d'accompagner les collectivités avec des outils opérationnels pour éviter des blocages administratifs.



Table ronde "Les outre-mer en poste avancé pour garantir la sécurité et la souveraineté du pays"

Les participants, au cours des séances plénières et des ateliers, ont salué les efforts locaux pour conjuguer préservation des écosystèmes et développement économique, en se concentrant sur des solutions adaptées aux spécificités des littoraux.

Ces discussions ont permis d'identifier des leviers d'action concrets, tout en mettant en évidence la complexité de certains enjeux, comme le défaut d'assurabilité des communes exposées aux risques naturels ou encore l'érosion des côtes dans certaines zones touristiques.

Au-delà des débats et des moments de travail, ce congrès a également été marqué par une atmosphère de convivialité et de partage, renforcée par l'accueil chaleureux de la Guadeloupe. Ce cadre propice aux échanges a favorisé la création de liens et de synergies entre les participants, reflétant l'esprit de solidarité qui anime les élus des littoraux.

En plaçant les Outre-mer au cœur de ses réflexions, l'A.N.E.L. a réaffirmé son ambition de défendre ces territoires comme des sentinelles face aux défis globaux, mais aussi comme des laboratoires d'innovation.



Atelier "Comment faire de la loi littorale un levier et non un frein ?"



Moment de convivialité et de partage devant les stands des exposants



Échanges avec les pêcheurs de Sainte-Rose en présence de Guy Losbar, président du département de la Guadeloupe



Allocution d'Ary Chalus, président de la région Guadeloupe



**Yannick Moreau
Président de l'A.N.E.L.**

“ Ce 43e congrès s'inscrit dans une dynamique visant à unir les littoraux français au sein de l'« Archipel France », où le soleil ne se couche jamais, et à préparer l'avenir de ces territoires pour les décennies à venir. Ce rendez-vous pose les jalons d'une stratégie littorale résolument tournée vers l'avenir, dans laquelle les Outre-mer occupent la place qu'ils méritent.

**MERCI à nos
partenaires !**



Contact : 01 44 11 11 70 - anel-secretariat@anel.asso.fr